



## Signature acte vente

Par **PL4449**, le **24/06/2020** à **11:06**

Bonjour

J'ai signé un compromis de vente dint l'acte de vente était le 6 mai. Les acquéreurs devaient fournir une offre de prêt le 6 avril dernier délai. Suite au confinement, rien ne s'est passé.

Aujourd'hui mercredi 24 juin, les futurs acquéreurs n'ont toujours rien fourni !

Je voudrais savoir quels sont mes droits, svp?

Merci

Par **PL4449**, le **24/06/2020** à **12:02**

Bonjour

S'ils n'obtiennent pas leur prêt, ils peuvent annuler la vente.

Mais là ils n'ont absolument rien proposé... J'ai su qu'ils ont fait appel à un courtier pour avoir un prêt avec une autre banque car dans la banque initiale, ça ne passe pas apparemment mais rien n'a été donné à l'agence ou au notaire.

En fait, le prêt est seulement sur l'achat de la maison. (conditions suspensives du compromis)

Mais les futurs acquéreurs veulent un prêt sur l'achat de la maison et également un prêt travaux, ce qui n'est pas dans les conditions du compromis.

Voilà ce que je sais.

Merci pour votre réponse

Par **janus2fr**, le **24/06/2020** à **13:33**

[quote]

Les acquéreurs devaient fournir une offre de prêt le 6 avril dernier délai. Suite au confinement, rien ne s'est passé.[/quote]

Bonjour,

Voir [https://www.bienpublic.com/magazine-immobilier/2020/04/08/covid-19-ce-que-l-ordonnance-du-25-mars-2020-change-pour-l-immobilier-\(1\)](https://www.bienpublic.com/magazine-immobilier/2020/04/08/covid-19-ce-que-l-ordonnance-du-25-mars-2020-change-pour-l-immobilier-(1))

[quote]

- Compromis de vente et prêt immobilier : **vous avez jusqu'au 24 juillet 2020 pour obtenir votre prêt immobilier.**

Une fois le compromis de vente signé et le délai de rétractation purgé, vous disposez d'un délai minimum d'un mois pour obtenir de la part de la banque une offre de prêt immobilier.

L'ordonnance suspend ce délai pendant la période d'urgence sanitaire. Vous avez donc au moins jusqu'au 24 juillet (24 juin + un mois) pour faire cette démarche.

[/quote]

Par **PL4449**, le **08/07/2020** à **13:04**

Je vous remercie. En espérant qu'il n'y ait pas eu une nouvelle ordonnance depuis....